

Directeur de Publication :
J.P. MEURILLON

Coordonnées

Adresse postale (pour tout courrier)
B.P. 90616
78053 SAINT-QUENTIN EN YVELINES CEDEX

Adresse physique (pour s'y rendre)
District des Yvelines de Football
41, avenue des 3 Peuples
78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX

Téléphone : 01 80 92 80 20

Télécopie : 01 80 92 80 31

Mail : administration@dyf78.fff.fr

Horaires d'ouverture

| | |
|----------|-------------------------------|
| LUNDI | 9H00 - 12H30 14H00 - 18H00 |
| MARDI | 9H00 - 12H30 14H00 - 18H00 |
| MERCREDI | 9H00 - 12H30 14H00 - 17H00 |
| JEUDI | 9H00 - 12H30 14H00 - 17H00 |
| VENDREDI | 9H00 - 12H30 14H00 - 18H00 |

Composition

ALEXANDRE, CHRISTOPHER,
CLÉMENTINE, FRANCK, KARIM, KÉVIN,
MARC-ANTOINE, MICHÈLE, NICOLAS,
WILLIAM

Lignes directes DYF

LE SECRETARIAT GENERAL

Compétitions et Futsal

Clémentine LUNT - 01 80 92 80 37

Arbitrage & Féminines

Marc-Antoine KELLER- 01 80 92 80 25

Règlements, Discipline, C.D.P.M.E. et
C.V.E.S.

Christopher KOLA DIA - 01 80 92 80 21

Comptabilité

Michèle COURTIN - 01 80 92 80 24

Foot Animation

Alexandre OGEREAU - 01 80 92 80 22

LA TECHNIQUE

Franck BARDET - 01 80 92 80 30

Karim CHOUIKA - 01 80 92 80 27

Kévin HUE - 01 80 92 80 29

Nicolas TEXIER - 01 80 92 80 28

YVELINES FOOTBALL N° 1713



JOURNAL NUMERIQUE OFFICIEL

Mardi 17 mai 2022

<http://dyf78.fff.fr>

SOMMAIRE

| | |
|--|-------|
| INFORMATIONS DIVERSES | 2-7 |
| LA CONSULTATION DES DÉCISIONS DISCIPLINAIRES | 8 |
| COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPÉTITIONS | 8-11 |
| COMMISSION DES STATUTS ET RÈGLEMENTS | 11 |
| COMMISSION DU FOOTBALL ANIMATION | 12-13 |
| COMMISSION DU FOOTBALL FÉMININ | 13 |
| COMMISSION DU FOOTBALL DIVERSIFIÉ | 14 |
| COMMISSION DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES | 14 |
| QUOI DE 9 A LA TECHNIQUE | 15 |
| CHALLENGE ESPRIT SPORTIF SENIORS DAM | 16 |

L'ACTUALITE DE LA SEMAINE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU DISTRICT

**Samedi 18 juin 2022
À GUERVILLE**

QUESTIONS POSEES PAR LES CLUBS

Elles devront, pour être portées à l'ordre du jour, être signées du Président du club, et parvenir au District au plus tard **le mardi 7 juin 2022**

CHALLENGE RÉGIONAL U11

Ce samedi 21 mai sur les installations de PLAISIR, se déroulera le plateau final départemental du Challenge Régional U11.

Il regroupera 4 équipes garçons et 4 équipes filles qui se disputeront la qualification pour la Finale Régionale le 11 juin prochain ([Cliquez ici](#) pour connaître les clubs)

A l'issue, 2 équipes U11G + 1 équipe U11F se qualifieront.

A noter : Un plateau final U10 se déroulera sur les installations du HOUILLES AC pour déterminer un vainqueur départemental.



AGENDA 2021 / 2022 MAI / JUIN

| LUN | MAR | MER | JEU | VEND | SAM | DIM |
|-----|-----|-----|-----|------|-----|-----|
| 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 |
| 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 |
| 30 | 31 | 1er | 2 | 3 | 4 | 5 |

Le 18/05/2022

Comité de Direction au District

Le 19/05/2022

Formation aux gestes qui sauvent au District

Le 21/05/2022

Stage des arbitres D1 & D2 au District

Le 26/05/2022

Finales de Coupe des Yvelines Futsal à Carrières sur Seine

Les 2 & 3/06/2022

CFF 1 - Module U11 au District

FORMATIONS EDUCATEURS

CFF 1 - MODULE U9

- Il reste quelques places pour cette formation qui se déroulera les 28 & 29 juin au District à Montigny le Bretonneux.

Si vous souhaitez inscrire des candidats, rendez-vous sur notre site Internet à la rubrique :

« Formations – Inscription Educateur »

Contactez pour tout renseignement complémentaire le Département Formations Techniques au 01 80 92 80 29

SESSIONS COMPLETES

- Certifications du 18/06/2022 au District
- CFF1 Module U11 des 2 & 3/06/2022 au District

Les inscriptions à ces sessions sont closes.



Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
des Yvelines

Le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports des Yvelines vous informe qu'un CDD de 5 mois est à pourvoir au sein du service sport .

Les missions précisées dans la fiche de poste ([cliquez ici](#)) s'orientent autour du déploiement du dispositif Pass'Sport pour l'année 2022.

Les candidats devront transmettre leur lettre de motivation et leur CV à Nicolas NEVEU conseiller sport en charge du Pass'Sport à l'adresse mail suivante :

nicolas.neveu1@ac-versailles.fr.



L'arbitre est un acteur essentiel et indispensable d'un match de football.

Et à l'instar des jeunes joueurs et des jeunes joueuses, qui ont la possibilité de progresser et de s'épanouir dans leur passion grâce notamment aux sections sportives à horaires aménagés, l'arbitrage francilien a également ses filières d'excellence avec ses SSFA (Section Sportive Filière Arbitrage) situées à Meaux et à Issy-les-Moulineaux.

Les inscriptions, aujourd'hui ouvertes, se font sur dossier.

Alors si vous êtes intéressés ou si vous souhaitez obtenir de plus amples informations, n'hésitez pas à [cliquer ici](#).



Le mois de mai marque le coup d'envoi de la préparation de la prochaine saison avec notamment l'engagement des équipes de votre club dans les différentes compétitions de Ligue et de District. Depuis la saison 2019/2020, le dossier d'engagement se remplit directement en ligne via l'extranet L.P.I.F.F.

Pour rappel, l'extranet est un réseau interne à la Ligue accessible depuis internet qui vous permet de communiquer avec la Ligue.

Sur votre plateforme Extranet L.P.I.F.F., vous pourrez donc accéder à votre dossier en cliquant sur l'onglet « Dossier d'engagement » où vous découvrirez les 4 blocs suivants :

- **Engagements** : permet de saisir les engagements et les alternances de vos équipes ;
- **Données clubs** : permet de saisir les informations relatives au correspondant de votre club et au Référent Prévention Sécurité (données obligatoires à renseigner sans quoi le dossier ne pourra pas être validé) ;
- **Export PDF** : permet d'avoir une visibilité de votre dossier sous un format PDF qui peut être imprimé ;
- **Clôture** : Étape obligatoire pour finaliser et valider votre dossier.

Pour vous accompagner, une vidéo accessible depuis la plateforme Extranet L.P.I.F.F., a été réalisée expliquant en détail toutes les étapes indispensables pour remplir correctement votre dossier d'engagement.

Le dossier d'engagements et d'alternances 2022/2023 est à remplir en ligne **au plus tard le 31 mai 2022** et sera validé uniquement à réception du règlement des cotisations d'engagement.

Vous avez la possibilité d'en effectuer le règlement soit par chèque (à l'ordre de la L.P.I.F.F.) soit par virement bancaire.



Mme Monique GOUPILLON, de l'A.S. VILLIERS-LE-MAHIEU, félicitée par le Président Jamel SANDJAK

UNE DIRIGEANTE YVELINOISE A L'HONNEUR

La Ligue a invité, le jeudi 5 mai, au Musée des Arts Forains, près de 200 femmes, dirigeantes, élues, éducatrices, joueuses, arbitres qui font le football francilien. Un événement inédit lancé en 2019 à l'occasion de la Coupe du Monde Féminine, voulu par le Président SANDJAK pour rendre l'hommage mérité à celles qui se dévouent au quotidien pour faire vivre notre football amateur.

Ce sont donc près de 200 femmes qui ont pu profiter des manèges et animations du Pavillon de Bercy privatisé pour l'occasion et pour leur seul plaisir.

Construit à la fin du 19^{ème} siècle par un élève de Gustave Eiffel, ce bâtiment en pierre de meulière abrite la reconstitution d'une **fête foraine d'antan** avec ses manèges et attractions. Nos Bâtisseuses ont pu profiter de manière illimitée et pour leur plus grand plaisir de manèges centenaires : manège de chevaux de bois, manège de vélocipèdes, balançoires allemandes, jeu de massacre, tirs « renvoie-nougats », jeu de force, etc.

Une soirée pensée pour elles, pour les célébrer et leur redire combien leur rôle est important dans la gestion et l'animation de nos clubs. Des remerciements qui se sont également matérialisés par des remises de récompenses.

Parmi les femmes ainsi mises à l'honneur, une Yvelinoise, Mme Monique GOUPILLON, qui fut récompensée par le Président Jamel SANDJAK, et qui était la Doyenne de la soirée.

Dirigeante depuis 41 ans, elle a pris sa première licence en 1981 à VILLIERS-LE-MAHIEU, où elle est toujours licenciée et membre du Bureau en tant que Secrétaire Générale. Elle a suivi son mari, qui est le Président du club. Elle a également été membre, au sein du District, de la Commission du Football d'Animation, qu'elle a longtemps présidée, de la Commission Formation et de la Commission Evènementiel.

Mme Monique GOUPILLON a également obtenu, en 2018, la médaille d'argent de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif.



En marge de ces récompenses, le Président, Jamel SANDJAK, a tenu également à honorer les parcours d'Evelyne CIRIEGI, Présidente du Comité Régional Olympique et Sportif d'Ile-de-France, et de Laura GEORGES, ex-internationale et membre du Comité Exécutif de la F.F.F., qui ont, chacune dans leur pratique et secteur d'activité, ouvert la voie et montré que c'était possible.

Mme Monique GOUPILLON, avec Mme Patricia LEMAIRE, Secrétaire Générale Adjointe de l'A.S. VILLIERS-LE-MAHIEU



LA JOURNEE NATIONALE DES BENEVOLES

12 dirigeant(e)s de clubs Yvelinois étaient invités, les 7 et 8 mai, à participer à la Journée Nationale des Bénévoles, évènement traditionnellement organisé chaque saison par la Ligue du Football Amateur pour valoriser les Bénévoles.

Il en était de même pour chacun des 90 Districts que compte la Fédération Française de Football.

Ces bénévoles ont ainsi tous assisté, le samedi 7 mai, au Stade de France, à la Finale de la Coupe Gambardella-Crédit Agricole, qui opposait l'OLYMPIQUE LYONNAIS au S.M. CAEN, puis à la Finale de la Coupe de France, qui opposait le F.C. NANTES à l'O.G.C. NICE, et le lendemain, le dimanche 8 mai, à un déjeuner spectacle avec Claudio CAPEO, à la Seine Musicale à BOULOGNE-BILLANCOURT.

Une récompense appréciée par tous ces dirigeant(e)s qui, depuis des années, se dévouent sans compter dans leur club pour faire vivre leur sport.



Les Yvelinois

A cette occasion, Cécile BESSIERE, notre nouvelle Arbitre Fédérale, a rencontré Stéphanie FRAPPART, qui a officié lors de la Finale de la Coupe de France.





FESTIVAL FOOT U 13 PITCH Finale Régionale

BRAVO !!!

au PARIS SAINT-GERMAIN

La Finale Régionale du Festival Foot U 13 Pitch se déroulait, le samedi 14 mai, au Camp des Loges, à SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, et réunissait 16 équipes de garçons (2 par District) et 8 équipes de filles (1 par District).



L'équipe U 13 F du PARIS SAINT-GERMAIN s'est brillamment qualifiée pour la Finale Nationale, qui se déroulera les 4 et 5 juin, à Capbreton (Landes).

Représenteront également le Football Francilien, chez les filles, le PARIS F.C. et chez les garçons, le R.C. JOINVILLE et l'U.S. VILLEJUIF.

DERNIER RAPPEL

INSCRIVEZ-VOUS !!!



Dernier rappel pour vous inscrire à l'Yvelines Cup, qui se jouera sur FIFA 22 & PS4.

Profitez de la fin des compétitions début juin pour découvrir une nouvelle compétition pour votre club ! Vous comptez forcément des amateurs d'eFoot parmi vos licenciés.

Déjà 13 clubs inscrits !

Désignez votre représentant au travers d'un tournoi interne et venez défiez les autres clubs yvelinois ! **De belles récompenses sont à gagner (places pour des matches de l'équipe de France, récompense club...)**

Pour inscrire votre club : [Cliquez ici](#)

Votre représentant devra être identifié pour le 31 mai au plus tard.

Pour tout autre renseignement, n'hésitez pas à contacter Alexandre au 01.80.92.80.22

Liste des inscrits :

1. ACHERES JEUNESSE AS
2. BREVAL LONGNES FC
3. CBPS 78
4. CHATOU AS
5. HOUILLES AC
6. HOUILLES SO
7. JOUY EN JOSAS US
8. LIMAY ALI
9. MAURECOURT FC
10. PORT MARLY CS
11. ST ARNOULT FC
12. VILLEPREUX FC
13. VIROFLAY USM



**Le Paris FC
reçoit
le FC Sochaux
ce mardi 17 mai 20h30 à Charléty
pour le premier play-off
d'accession à la Ligue 1 !!**

Pour ce match décisif, le Paris FC souhaite inviter l'ensemble des clubs et associations d'Ile de France afin d'encourager les joueurs et les pousser vers la victoire !!

C'est l'occasion d'inviter tous les jeunes licenciés et accompagnateurs d'Ile-de-France.

Si vous souhaitez participer à ce match historique, il vous faudra remplir le formulaire suivant en indiquant le nombre de places que vous souhaiteriez :

<https://forms.gle/nbJsRxY64wHtro4y8>

Pour tout complément d'information, n'hésitez pas à contacter le club par mail à :

serviceclient@parisfc.fr

COUPE DE FRANCE FEMININE Finale

BRAVO, BRAVO, BRAVO !!!

au PARIS SAINT-GERMAIN

qui, le 15 mai, au stade Gaston-Gérard à DIJON,
a remporté la Finale de la Coupe de France Féminine
en battant (8/0)
le F.F. YZEURE ALLIER AUVERGNE (D 2)



Le PARIS SAINT-GERMAIN
a ainsi remporté
la 3^{ème} Coupe de France Féminine
de son histoire.



COUPE NATIONALE DE FOOTBALL D'ENTREPRISE 1/2 Finale

BRAVO !!!

au F.C. NOVUUS CHAMBOURCY

qui s'est qualifié,
le 7 mai, pour la Finale
de la Coupe Nationale de Football d'Entreprise
en éliminant (2/2 - 3/2 aux T.a.b.)
l'A.S. C.T.E. ORVAULT
(D 1 District de Loire Atlantique)



La Finale opposera, le samedi 11 juin,
(lieu et heure à déterminer)

le F.C. NOVUUS CHAMBOURCY
à l'A.P.S.A.P. 94 EMILE ROUX 94 F
(Critérium R 1 Elite
Ligue de Paris-Ile de France)
Ce sera la 3^{ème} Finale consécutive pour
CHAMBOURCY, double tenant du titre,
et la 1^{ère} pour l'A.P.S.A.P. 94 EMILE ROUX.

LA CONSULTATION DES DECISIONS DISCIPLINAIRES (COMMISSIONS DISCIPLINE ET INSTRUCTION)

Depuis la saison 2014/2015, par suite d'une décision de la Commission Nationale Informatique et Libertés (C.N.I.L.), dans le cadre du respect des données personnelles, **aucune décision disciplinaire ne sera publiée sur un site Internet** (dans les rubriques « Procès-verbaux » ou « Sanctions » des clubs), que ce soit celui de la Fédération, des Ligues régionales ou des Districts, ou tout autre organe de communication ouvert au grand public.

Les sanctions individuelles des licenciés leur seront notifiées sur leur espace personnel « *Mon Compte FFF* ».

Néanmoins, les clubs auront la possibilité, **sur Footclubs** :

- d'une part, de **consulter les sanctions disciplinaires de leurs licenciés ainsi que celles des licenciés de leurs adversaires**
- d'autre part, de **consulter les procès-verbaux des organes disciplinaires.**

Les procédures à suivre pour ces différentes consultations sont accessibles [en cliquant ici](#).

COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPETITIONS

Réunion du 16/05/22

Présents : MM. J-P LEDUC (Président), P. GUILLEBEAUX (CD), L. JOUBERT (Vice Président), J. VESQUES & MME Y. RUPERT. M. S. PILLEMONT

Absents excusés : M. R. PANARIELLO

Les décisions des Commissions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Départemental, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

La Commission rappelle que pour tout courrier doivent être indiqués le numéro de match, la catégorie, division, poule et la date du match sous peine d'amende pour courrier sans référence de match de 8€ (Annexe 2 du RS du DYF).

RAPPEL REGLEMENT FORFAIT EQUIPE I

Le forfait d'une équipe entraîne automatiquement le forfait des équipes inférieures du club de la même catégorie d'âge. (ART 23-1 DU RS).

FORFAIT DANS LES 3 DERNIÈRES JOURNÉES DE CHAMPIONNAT

- Dans les 3 dernières journées de Championnat, matches remis compris, l'amende pour forfait est triplée pour toutes les catégories (Annexe 2 du Règlement Sportif du District), mais en Championnats Seniors D.A.M., elle est fixée à :

- 250 € en Départemental 1 et en Départemental 2,
- 150 € dans les autres Divisions.

FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES

1ER RAPPEL

FUTSAL

D1-U DU 10/05/2022

54241.2 JOUARS PONTCHARTRAIN 1 / ASCT 1

FORFAIT HORS CHAMPIONNAT

U16

D4-B DU 15/05/2022

52732.2 SARTROUVILLE ES 2

D4-D DU 15/05/2022

52868.2 GUYANCOURT ES 2

FORFAITS EQUIPE I 2EME FORFAIT

L'équipe 1 ayant fait forfait, cela entraîne automatiquement le forfait des équipes inférieures du club de la même catégorie d'âge. (ART 23-1 DU RS).

SENIORS

D2-A DU 15/05/2022

50201.2 AUBERGENVILLE FC 2

VETERANS

D5-D DU 13/03/2022

51889.2 MAUREPAS AS 13

FORFAITS NON AVISES

(11 € d'amende en plus du forfait selon la catégorie)

Annexe 2 du R.S. du D.Y.F

2EME FORFAIT

SENIORS

D3-A DU 15/05/2022

50336.2 LIMAY ALJ 2

D2-A DU 15/05/2022

54965.2 AUBERGENVILLE PORT. 5

U18

D3-D DU 15/05/2022

55964.2 PLAISIROIS FO 2

U16

D2-D DU 15/05/2022

52422.2 MAISONS-LAFFITTE FC 1

FORFAITS NON AVISES

(11 € d'amende en plus du forfait selon la catégorie)

Annexe 2 du R.S. du D.Y.F

1ER FORFAIT

SENIORS

D1-U DU 15/05/2022

50045.2 AUBERGENVILLE FC 1

D5-D DU 15/05/2022

54581.2 MONTIGNY LE BX AS 3

U18

D1-U DU 15/05/2022

51935.2 CHESNAY 78 FC LE 1

U16

D1-U DU 15/05/2022

52369.2 SARTROUVILLE ES 1

D4-B DU 15/05/2022

52735.2 PORT-MARLY CS 1

FUTSAL

D1-U DU 14/05/2022

54282.2 ROSNY SUR SEINE CSM 1 (x3)

FORFAITS AVISES 2EME FORFAIT

VETERANS

D5-D DU 15/05/2022
51878.2 MAUREPAS AS 13

U14

D4-A DU 14/05/2022
55511.2 AFC MANTES YVELINES 1

D4-D DU 14/05/2022
55755.2 MESNIL ST DENIS ASL 1

FOOT LOISIR + 45 ANS

POULE A DU 13/05/2022
53980.2 JUZIERS FC 1

FORFAITS AVISES 1ER FORFAIT

SENIORS

D1-U DU 15/05/2022
50048.2 CARRIERES GRESILLONS 1

D4-A DU 15/05/2022
50469.2 CARRIERES GRESILLONS 2

VETERANS

D4-C DU 15/05/2022
51161.2 PERRY FOOT ES 11

FUTSAL

D1-U DU 14/05/2022
54281.2 JOUARS-PONTCHARTRAIN 1

CRITERIUM DU LUNDI SOIR

POULE B DU 09/05/2022
59205.2 MAISONS-LAFFITTE FC 1

MATCHES REMIS

A JOUER LE 05/06/2023

VETERANS

D1-U
51795.2 MEULAN CN 11 / CHAMBOURCY ASM 11

MATCHES A PROGRAMMER

LA COMMISSION DEMANDE AUX CLUBS DE S'ENTENDRE SUR
UNE DATE DE REPORT

U16

D4-A
53671.2 TRIEL A.C 1 / JUZIERS F.C. 1

FUTSAL SENIORS

D1-U
54253.2 A.S.J.A 1 / JOUARS PONTCHARTRAIN 1

45 ANS

POULE A

53938.2 VAUXOISE ES 1 / GARGENVILLE/LAINV 1
53943.2 VAUXOISE ES 1 / MEZIERES/SERBIE 1
53948.2 ANDRESY F.C. 1 / MEZIERES/SERBIE 1
53960.2 ANDRESY F.C. 1 / BOUAFLE /FLINS ENT. 1
53961.1 JUZIERS F.C. 1 / MEULAN C.N. 1
53962.2 ISSOU AS 1 / MEZIERES/SERBIE 1
53972.1 ISSOU AS 1 / ANDRESY F.C. 1
53980.1 JUZIERS F.C. 1 / BONNIERES FRENEUSE 1
53987.1 VAUXOISE ES 1 / JUZIERS F.C. 1
54001.1 JUZIERS F.C. 1 / ISSOU AS 1

POULE B

55000.1 HOUDANAISE REGION FC 1 / MAUREPAS AS 45
55021.1 MAULOISE U.S. 1 / MONTIGNY LE BX AS 1
55023.2 HOUDANAISE REGION FC 1 / RAMBOUILLET Y. 1
55025.2 TREMBLAY S/ MAULDRE 1 / VILLEPREUX F.C. 1
55043.1 PERRY FOOT. ES 1 / MONTIGNY LE BX AS 1

COURRIER

FUTSAL

D1-U DU 14/05/2022

54281.2 VECTEUR SPORT 2 / JOUARS-PONTCHARTRAIN 1

Pris note du courrier de JOUARS.

La Commission précise que le report du match au 14/05/2022 a été publié dans Footclubs avant la date du match, puis confirmé dans le journal DYF 1710 du 26/04/2022.

JOUARS a donc été prévenu plus de 2 semaines avant la nouvelle date (date qui ne nécessite pas l'accord des 2 clubs, il s'agit d'une décision de la Commission).

De plus le club précise bien avoir vu l'information le 22.04 mais ne réagit que le 11.05 pour contester cette nouvelle date.

Compte tenu de tous ces éléments, la Commission maintient le forfait.

DEMANDES

VETERANS

D2-A DU 29/05/2022

51182.2 LIMAY ALJ 1 / VERNEUIL S/ SEINE US 1

Le club de VERNEUIL demande à reporter la rencontre du 29/05/2022 à une date ultérieure car son équipe se déplace à Agadir pour y disputer un tournoi.

LIMAY propose le Mercredi 25 Mai à 20h.

VERNEUIL propose le mercredi 1er ou 8 juin, car le 25.05 les joueurs partent au tournoi.

LIMAY précise qu'à part le Mercredi 25.05 il n'a pas d'autres dates disponibles.

Etant donné que ce match est prévu au calendrier depuis le début de la saison, la Commission ne peut imposer un changement de date à LIMAY et maintient ainsi la date initiale.

D2-A DU 29/05/2022

54928.2 MESNIL ST DENIS ASL 5 / MAURECOURT FC 5

Demande du MESNIL ST DENIS pour reculer la rencontre à 11h au lieu de 9h30 afin de pouvoir faire jouer le match des VETERANS à 9h et faire profiter aux 2 équipes visiteuses le nouveau terrain synthétique.

Dans l'attente de l'accord écrit de MAURECOURT avant vendredi 22/05/2022 12h.

VETERANS

D1-U DU 05/06/2022

51073.2 MEULAN CN 11 / CHAMBOURCY ASM 11

La Commission vous informe que le match doit se jouer et vous laisse la possibilité de vous mettre d'accord entre clubs pour trouver une autre date plus appropriée que le 05.06 si besoin.

Si aucun accord est trouvé, avant vendredi 20/05/2022 12h, le match sera maintenu au dimanche 5 juin.

D2-A DU 26/05/2022

51215.2 GARGENVILLE/LAINV. 11 / VILLENES ORGEVAL 11

Demande de GARGENVILLE pour avancer la rencontre au mercredi 25.05 ou un autre jour car certains joueurs emmènent leurs enfants sur des tournois (jeudi de l'ascension).

Refus de VILLENES ORGEVAL.

La Commission maintient la date et l'heure du match.

D5-B DU 29/05/2022

55391.2 CHATOU AS 12 / MONTESSON US 13

Demande de CHATOU pour reporter la rencontre au mercredi 1er juin à 20h car l'équipe sera en déplacement à la date du 29.05.

Dans l'attente de l'accord écrit de MONTESSON avant vendredi 20/05/2022 12h.

D5-C DU 29/05/2022

51764.2 MESNIL ST DENIS ASL 12 / GUYANCOURT ES 12

Demande du MESNIL ST DENIS pour avancer la rencontre à 9h au lieu de 9h30 afin de pouvoir faire jouer le match des CDM à 11h et faire profiter aux 2 équipes visiteuses le nouveau terrain synthétique.

Dans l'attente de l'accord écrit de GUYANCOURT avant vendredi 20/05/2022 12h.

SENIORS

D1-U DU 05/06/2022

5002.2 EPONE USBS 1 / BUCHELOISE AS 1

Demande d'EPONE pour reporter ce match.

Ce match faisant partie de la dernière journée du championnat, la Commission ne peut donner son accord.

D3-A DU 05/06/2022

50292.2 VILLENNES ORGEVAL 1 / EPONE USBS 2

Demande d'EPONE pour reporter ce match.

Ce match faisant partie de la dernière journée du championnat, la Commission ne peut donner son accord.

U16

D2-B DU 22/05/2022

52444.2 CELLOIS CS 1 / MONTIGNY LE BX AS 1

Le club du CELLOIS demande à avancer la rencontre de 11h à 10h30 car l'équipe SENIORS dispute une rencontre de Coupe de France à 14h30.

Accord écrit de MONTIGNY LE BX.

La Commission donne son accord.

D4-D DU 22/05/2022

52825.2 MESNIL ST DENIS ASL 1 / COIGNIERES/TRAPPES 4

Le club du MESNIL ST DENIS demande à avancer la rencontre de 13h à 12h30 car l'équipe SENIORS dispute une rencontre de Coupe de France à 14h30.

La Coupe de France étant prioritaire, la Commission donne son accord.

FOOT LOISIR + 45 ANS

POULE A DU 12/05/2022

53978.2 GARGENVILLE/LAINV 1 / ANDRESY FC 1

Accord des deux clubs pour reporter la rencontre au dimanche 19 juin 2022 (toute dernière date possible).

La Commission donne son accord.

SUSPENSIONS DE TERRAINS

U16

D1-U DU 16/01/2022

52372.1 LIMAY ALJ 1 / VERSAILLES 78 FC 1

Transmis de la commission de discipline infligeant une suspension de terrain du complexe sportif Fosses Rouges pour **2 matches dont 1**

avec sursis pour l'équipe U16-1 de LIMAY évoluant en D1.

La Commission rappelle que le club doit proposer au moins **15 jours avant** la date du match le terrain sur lequel se déroulera le match avec l'accord du propriétaire du terrain.

Le terrain proposé :

doit obligatoirement être classé dans le niveau correspondant à celui de la compétition disputée ;

ne peut être situé sur le territoire :

- de la commune où se trouve le siège social du club,
- d'une commune où une des équipes du club évolue habituellement, même en entente,
- d'une commune se trouvant à moins de 10 kilomètres des limites de la commune où se trouve le siège social du club,
- d'une commune se trouvant à plus de 10 kilomètres des limites du département des Yvelines.

La Commission est seule juge du respect de ces dispositions.

Si le club sanctionné ne s'y conforme pas, la rencontre ne peut avoir lieu et est donnée perdue par pénalité au club fautif.

Les frais d'arbitrage et de déplacement des délégués sont réglés par le club sanctionné, lequel doit assurer un service suffisant pour l'application des dispositions pré-citées.

Le terrain doit se trouver à plus de 10km des limites de la commune ou se trouve le siège social du club (*art 40 alinéa 7 du RS du DYF*).

La Commission désigne le match suivant :

D1-U DU 12/06/2022

52366.2 - LIMAY ALJ 1 / HOUILLES AC 1

FEUILLE DE MATCH INFORMATISÉE

ANNEXE 11 DU R.S DU D.Y.F RUBRIQUE « PROCEDURE D'EXCEPTION »

La FMI est obligatoire pour les compétitions à 11 du District des Yvelines de Football.

En tout état de cause, le motif de l'impossibilité d'utiliser la FMI sera examinée par la Commission d'Organisation des Compétitions du DYF, sur rapport de l'arbitre, et sera susceptible d'entraîner une sanction pouvant aller jusqu'à la perte du match par pénalité. (cf. Annexe 11 du R.S du D.Y.F, rubrique « Sanctions »).

L'ASTREINTE DE LA LIGUE EST RÉSERVÉE AUX MATCHES DE LIGUE ET NE GÈRE DONC PAS LES PROBLÈMES DE FMI DES MATCHES DU DISTRICT.

LA TABLETTE DOIT ÊTRE À L'HEURE ET À LA DATE DU JOUR ET DISPOSER DE LA DERNIÈRE VERSION DE L'APPLICATION FEUILLE DE MATCH INFORMATISÉE.

VETERANS

ERRATUM

D4-C DU 08/05/2022

51158.2 GAZERAN AFL 11 / BUC FOOT AO 12

Pris note du rapport de GAZERAN. La FMI avait été préparée.

La Commission annule la sanction parue dans le journal 1712.

VETERANS

D5-C DU 24/04/2022

51798.2 BEYNES F.C. 12 / MESNIL ST DENIS ASL 12

Pris note du rapport de MESNIL ST DENIS et BEYNES. La FMI a bien été réalisée et finalement transmise.

U18

D1-U DU 15/05/2022

51938.2 CLAYES SS/BOIS U.S.M 1 / LIMAY ALJ 1

Pris note du rapport des CLAYES SOUS BOIS et de l'arbitre officiel. Les deux équipes avaient bien préparé la FMI.

La Commission décide de ne pas sanctionner.

U16

D1-U DU 08/05/2022

52360.2 RAMBOUILLET YVELINES 1 / LIMAY ALJ 1

Pris note du rapport de RAMBOUILLET.

La FMI n'avait pas été préparée.

La Commission sanctionne l'équipe de RAMBOUILLET d'un avertissement et d'une amende de 30€.

D3-B DU 15/05/2022

52593.2 HOUILLES S.O. 1 / MONTESSON U.S. 1

Pris note du rapport de HOUILLES SO. La FMI avait bien été préparée.

La Commission décide de ne pas sanctionner.

U14

D3-B DU 07/05/2022

53100.2 PARIS ST GERMAIN FC 2 / TRAPPES E.S. 3

Pris note du rapport de PARIS ST GERMAIN. La FMI avait été préparée.

La Commission décide de ne pas sanctionner.

D4-A DU 14/05/2022

55512.2 BONNIERES FRENEUSE 1 / GUERVILLE ARNOUVILLE 1

Pris note du rapport de BONNIERES.

La FMI avait bien été préparée.

La Commission décide de ne pas sanctionner.

CY SENIORS F

POULE UNIQUE DU 07/05/2022

61626.1 MONTIGNY LE BX AS 1 / CARRIERES S/SEINE US 1

Pris note du rapport de MONTIGNY. Les deux équipes avaient préparé la FMI.

La Commission décide de ne pas sanctionner.

DEMANDE DE RAPPORT

VETERANS

D4-C DU 24/04/2022

51143.2 NEAUPHLE-PONT. 12 / CERNAY/BONN./US17 11

RAPPEL. La Commission demande aux deux clubs un rapport sur la non utilisation de la FMI.

U16

D4-A DU 08/05/2022

53643.2 BREVAL LONGNES F.C. 2 / MUREAUX O.F.C. LES 3

RAPPEL. La Commission demande aux deux clubs un rapport **détaillé** sur la non utilisation de la FMI.

45 ANS

POULE B DU 15/04/2022

55015.2 PERRAY FOOT. ES 1 / MAUREPAS AS 45

La Commission demande aux deux clubs un rapport sur la non utilisation de la FMI.

COMMISSION DES STATUTS ET REGLEMENTS

Réunion du 12/05/2022

Présents : MM. FEREY Rémi (Président), DRAY Paul (Vice-président), HOUZE Michel.

Excusés : MM. AVOIRTE Yves (CD), DELESCHAUX Alain, GUICHE-TEAU Didier, LAUBY Henri-Claude, PLANQUE Jean-Pierre.

Les décisions des Commissions sont susceptibles d'appel devant le Commission d'Appel Départementale, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

EXAMEN DES FEUILLES DE MATCH

U 16

D4A DU 01/05/2022

23449217 - MUREAUX OFC 3 / MAGNANVILLE LFC 1

Considérant que MAGNANVILLE LFC a saisi la Commission par voie de mail le 10/05/2022 pour confirmer une réserve posée sur la rencontre citée en rubrique

Considérant que sur la FMI, les seuls griefs formulés par MAGNANVILLE LFC figurent dans la rubrique « observations d'après-match », lesquels énoncent :

« je soussigné Ouahmane Radia constate que l'équipe ne correspond pas à celle de D4, il semble que plusieurs sont issus des équipes supérieures. Les deux équipes supérieures des Mureaux ne disputant pas de match ce jour. »

Aucune annotation n'ayant été portée avant match, il ne peut pas s'agir d'une réserve, la Commission instruit donc une réclamation.

Retenant qu'en application des articles 30.13 et 30.14 du Règlement Sportif du DYF, la confirmation de réserve et/ou réclamation pour être valable doit parvenir au secrétariat du DYF dans les 48 heures ouvrables suivant le match (24 heures ouvrables pour les coupes)
En l'espèce, MAGNANVILLE a confirmé sa réclamation 9 jours après la date de la rencontre

En conséquence, la Commission dit :
Réclamation irrecevable. Score acquis sur le terrain - 4/0

Débit : 43,50€ à MAGNANVILLE LFC

Motif : Droit de réclamation (annexe 2 du Règlement Sportif du DYF - Dispositions financières)

REPRISE DE DOSSIER

FOOT LOISIR

COUPE DES YVELINES DU 18/04/2022

24458828 - SARTROUVILLE FC 1 / LE PECQ US 1

Dossier transmis par la Commission de Discipline de 1ere instance

Après lecture de la feuille de match :
Match arrêté à la 67ème minute pour manque d'éclairage alors que le score était de 1-8

La Commission dit qu'en application de l'article 40.1 du Règlement Sportif du DYF :

**Match perdu par pénalité à SARTROUVILLE FC 1
LE PECQ US 1 qualifié pour le tour suivant**

MOTIF : Incident survenu sur le terrain mettant l'arbitre dans l'impossibilité de continuer la rencontre

HOMOLOGATION DE TOURNOI

MAGNY FC 78 :

Tournoi U12 du 28/05/2022 : homologué

VILLENNES ORGEVAL FC :

Tournoi vétérans du 19/06/2022 : homologué

TOUSSUS ASC :

Tournoi futsal U10-U11 du 22/05/2022 : non homologué, le temps de jeu ne doit pas excéder 50 minutes sur une journée

VILLEPREUX FC :

Tournoi U19 du 28/05/2022 à 27500 AIZIER

Tournoi U15F des 17 et 18/06/2022 à 85300 CHALLANS

COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

Réunion du 16 mai 2022

Présents : MM. VIMONT, INACIO, BOKOBZA, GABIER, LOUVEL.
Excusés : MM. BIDARD, NOYELLE, MERVAILLIE, HOUANT, PEDRO GOMES.

Les décisions des Commissions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Départementale, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

JOURNÉE NATIONALE DEBUTANTS

Trois ans après sa dernière édition, le District des Yvelines de Football a le plaisir de vous confirmer que la Journée Nationale des Débutants 2022 se jouera sur les installations de la ville de Montigny le Bretonneux.

Cet évènement se déroulera donc les 25 & 26 juin 2022 sur plusieurs créneaux horaires, matin & après-midi.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions sont désormais closes, pour consulter la liste des inscrits: [Cliquez ici](#)

PLATEAUX U6-U9 PLATEAUX U6-U7

Inscriptions tardives : Mise à jour à venir pour le 04/06

CARRIERES S/S US : 4 équipes
FOURQUEUX OMS : 2 équipes

MEZIERES AJSL

Le club demande le retrait de son amende infligée pour le non envoi d'une fiche équipe sur un plateau du 16 avril à PORCHEVILLE FC.

La Commission vous rappelle que l'envoi des fiches équipes n'est pas de la mission du club d'accueil. C'est une possibilité, mais dans tous les cas, chaque club est responsable de sa fiche équipe. Elle le rappelle chaque semaine dans l'envoi de la présentation des plateaux. Par conséquent, la Commission maintient sa décision.

PLATEAUX U8-U9

Pour découvrir le prochain plateau U6-U7 qui se déroulera le samedi 21 mai : [cliquez ici](#)

La Commission a procédé à des modifications sur les plateaux de MEZIERES & LAINVILLOIS FC.

860 117 du 21/05/22 : HOUDANAISE REGION FC

Le club ayant déjà 4 autres équipes engagées sur un plateau, décide plateau à jouer à PLAISIROIS FO. La Commission ajoute 4 équipes du HOUILLLES AC sur ce plateau à la place de celles d'HOUDANAISE REGION.

PLATEAUX DECOUVERTE U9 FOOT A 8

La Commission vous informe qu'elle propose 3 dates de Football à 8 exclusivement réservées aux licenciés U9, 28/05 & 11/06.

Vous ne pourrez inscrire qu'une équipe par clubs.
Pour voir la répartition des plateaux : [cliquez ici](#)

Inscriptions tardives

CARRIERE S/S US
HOUDANAISE REGION FC
MAISONS LAFFITTE FC
ST ARNOULT FC
La Commission a pris note.

ECQUEVILLY ESC

Le club nous informe ne pouvoir participer à la journée du 14 mai et demande son retrait sur les autres dates.
La Commission prend note.

CRITERIUMS U10-U11

La Commission vérifie tous les lundis les demandes de modifications Footclubs et peut les valider immédiatement selon les motifs des demandes.

BOUGIVAL FOOT

La Commission souhaite auditionner le club de BOUGIVAL concernant de nombreux forfaits constatés sur les catégories U10-U13, le lundi 23 mai à 19h00.

CRITERIUM ESPOIRS U10-U11

U10 Espoir Nord du 04/06

60042 : CONFLANS FC 1 / CARRIERES S/S US 1

Le club de CARRIERES S/S ayant organisé une sortie en Allemagne pour son équipe demande à jouer cette rencontre les 2 ou 9 juin.

La Commission est dans l'attente de l'accord écrit de CONFLANS FC avant le lundi 23 mai à 12h00 au plus tard, sinon la rencontre restera maintenue, car les dispositifs officiels sont prioritaires sur les rencontres hors-football.

U11 Espoir Nord du 04/06

59930 : CONFLANS FC 1 / CARRIERES S/S US 1

Le club de CARRIERES S/S ayant organisé une sortie en Allemagne pour son équipe demande à jouer cette rencontre les 2 ou 9 juin.

La Commission est dans l'attente de l'accord écrit de CONFLANS FC avant le lundi 23 mai à 12h00 au plus tard, sinon la rencontre restera maintenue, car les dispositifs officiels sont prioritaires sur les rencontres hors-football.

CHALLENGES PLATEAUX U10-U11

U10 509 du 21/05 : CHAMBOURCY ASM

Le club nous informe ne pouvoir recevoir ce plateau en raison d'un évènement du Lycée international.

La Commission demande aux clubs de VELIZY, ROSNY ou CARRIERES GRE si l'un d'eux peut le recevoir à sa place.

DYF 003 du 21/05 : TRIEL AC

Le club nous rappelle qu'il ne peut recevoir de rencontres à cette date.
La Commission demande au club de VERSAILLES 78 FC s'il peut recevoir ce plateau.

DYF 016 du 21/05 : CHAMBOURCY ASM

Le club nous informe ne pouvoir recevoir ce plateau en raison d'un évènement du Lycée international. De plus le club de VERNEUIL n'a plus cette équipe.
La Commission annule ce plateau.

DYF 043 du 21/05/22 : AUTEUILLOIS AS

Le club nous dit ne pouvoir accueillir son plateau en raison d'un manque d'installation et d'encadrement, comme tout au long de la saison.

La Commission demande aux clubs de VILLIERS LE MAHIEU & VILLEPREUX si l'un d'eux peut le recevoir.

CRITERIUMS U12-U13 CRITERIUM ESPOIRS U12-U13

MAUREPAS AS : 2ème infraction

La Commission renouvelle sa demande d'explications pour le lundi 23 mai à 12h00 au plus tard concernant l'absence de son éducateur le 7 mai.

FORFAIT AVISE U10-U11 DPTAL

Rencontres du 14/05/22

1er forfait : 13€
(Annexe 2 RS DYF°)

60509 : RAMBOUILLET FC 3

Rencontres du 14/05/22

2ème forfait : 21,50€
(Annexe 2 RS DYF°)

61112 : BOUGIVAL FOOT 1
60977 : LAINVILLOIS FC

U12-U13 DPTAL

Rencontres du 14/05/22

1er forfait : 13€
(Annexe 2 RS DYF°)

61439 : GARGENVILLE STADE 2

FEUILLES DE PLATEAUX MANQUANTES

PLATEAUX U8-U9 CLASSIQUES

Plateaux du 23/04/2022
Amende après 2 rappels : 20€
(Annexe 2 RS DYF)

Fiche récapitulative

870 107 : BOUGIVAL FOOT
870 112 : BOUAFLE FLINS ES
860 109 : PECQ US
860 113 : CONFLANS PLM

Fiche équipe

870 101 : ETANG ST NOM, VERSAILLES JU.
870 104 : ABLIS FC SUD, MONTFORT FC
870 106 : ST CYR AFC
870 107 : BOUGIVAL FOOT
870 108 : PORT MARLY, YVELINES US
870 110 : PORCHEVILLE, FONTENAY ST PÈRE
870 112 : BOUAFLE FLINS ES
860 101 : HOUILLES SO,
860 102 : ACHERES CS, CHANTELOUP US
860 106 : LIMAY ALJ
860 109 : PECQ US, CHESNAY 78 FC, CELLOIS CS
860 114 : VOISINS FC
860 116 : TRIEL AC

PLATEAUX U8-U9 ESPOIRS

Plateaux du 23/04/2022
Amende après 2 rappels : 20€
(Annexe 2 RS DYF)

Fiche récapitulative

2602 1 : LIMAY ALJ

Fiche équipe

2602 1 : LIMAY ALJ
2604 1 : POISSY AS
2503 2 : SARTROUVILLE ES

FEUILLES DE JONGLERIE MANQUANTES

U12-U13 ESPOIRS

Rencontres du 23/04/2022
Amende après 2 rappels : 20€
(Annexe 2 RS DYF)

U12

59780 : ACHERES CS 11 / VOISINS FC 11
59836 : GUYANCOURT ES 12 / ST GERMAIN FC 11
59839 : PLAISIROIS FO 11 / FONTENAY FLEURY FC 11

U13

59670 : LIMAY ALJ 1 / MONTESSON US 1

COMMISSION DU FOOTBALL FÉMININ

Réunion du Lundi 16 mai 2022

Commission restreinte

Les décisions des Commissions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Départementale, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

CALENDRIER GÉNÉRAL

Le calendrier général du football féminin est disponible. Vous pouvez le consulter [en cliquant ici](#).

SEMAINE DU FOOTBALL FEMININ

Les clubs inscrits à l'opération peuvent retirer les objets promotionnels à partir du 9 mai 2022.

JOURNEE DU FOOTBALL FEMININ

La 6ème édition de la JOURNEE DU FOOTBALL FEMININ aura lieu le Samedi 11 juin 2022 au Stade de la Coudre à Montigny le Bretonneux.

L'événement sera composé de plateaux et de diverses animations dans la matinée pour les joueuses de U6F à U13F. Il sera suivi, dans l'après-midi, des Finales de Coupe des Yvelines Féminines.

LES INSCRIPTIONS SONT CLOSES

PLATEAUX FILLOFOOT ET FOOT A 5 5ÈME PHASE

Les plateaux sont publiés

CHALLENGE U11 F

Liste des équipes qualifiées pour la finale départementale du 21 mai 2022 :

PARIS SAINT GERMAIN FC
PLAISIROIS FO
ROSNY CSM
VOISINS FC

FORFAIT GENERAL

Après le début des compétitions

U11 F

POULE B

542459 SARTROUVILLE ES

FORFAITS AVISÉS 1ER FORFAIT

U15 F

CRIT U15F DU 14/05/2022

24458373 VESINET SCI

U11 F

CRIT U11F DU 14/05/2022

24458153 VERNEUIL US

COMMISSION FOOTBALL DIVERSIFIÉ

Commission restreinte du 16/05/2022

FINALE TOUTES CATÉGORIES

Jeudi 26 MAI 2022

Complexe Sportif des Amendiers
155 Route de Bezons
78420 CARRIERES SUR SEINE

QUALIFIÉS

Pour chaque catégorie,
le premier nommé est considéré comme club recevant,
de ce fait il devra fournir la tablette pour la FMI.

U12

Horaire 8H45

POISSY AS / MONTINGNY LE BTX AS

U13 F

Horaire 9H35

PARIS SAINT GERMAIN FC / MANTOIS 78 FC

U13

Horaire 10H25

MONTIGNY LE BTX / ST GERMAIN EN LAYE

U15 F

Horaire 11H15

PARIS SAINT GERMAIN FC / PLAISIR

U14

Horaire 12H15

CARRIERES SUR SEINE / LIMAY ALJ

U18 F

Horaire 13H15

MANTOIS 78 FC / ELANCOURT OSC

U16

Horaire 14H15

GUYANCOURT ES / LIMAY ALJ

SENIORS F

Horaire 15H15

MANTOIS 78 FC / POISSY AS

SENIORS M

Horaire 16H30

VECTEUR SPORT 2 / ASJA

PROCHAINE REUNION VENDREDI 20 MAI 2022

COMMISSION DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

Commission restreinte du 17/05/2022

Les décisions des Commissions sont susceptibles d'appel
devant la Commission d'Appel Départementale, dans un délai de
7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la
notification de la décision contestée, dans les conditions prévues
par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

RAPPEL

Les clubs souhaitant faire jouer des matches en nocturne sont
invités à faire vérifier le classement de leur(s) terrain(s) en
éclairage.

CONFIRMATION DE NIVEAU DE CLASSEMENT

CLASSEMENT DES ECLAIRAGES

**VELIZY VILLACOUBLAY – STADE JEAN DE NEVE – NNI 78 640
02 01**

L'éclairage de cette installation sportive était classé en Niveau E6
jusqu'au 23/06/2017. Contrôle de l'éclairage effectué par
M. BRECHET, membre de la C.D.T.I.S. du district des Yvelines, le
02/05/2022.

La C.R.T.I.S prend connaissance de la demande de classement en
niveau E7 signée par le propriétaire le 05/05/2022.

Au regard des éléments transmis :

- Eclairage moyen horizontal : 163 Lux
- Rapport Emini/Emaxi : 0.37.
- Facteur d'uniformité : 0.55.

La C.R.T.I.S propose un classement de l'éclairage de cette
installation en niveau E7 jusqu'au 10/05/2024

**MAGNY LES HAMEAUX – STADE JACQUES ANQUETIL N°1 –
NNI 78 356 02 01**

L'éclairage de cette installation sportive était classé en Niveau E6
jusqu'au 04/06/2017.

Contrôle de l'éclairage effectué par M. LEDUC, membre de la
C.D.T.I.S. du district des Yvelines, le 09/05/2022.

La C.R.T.I.S prend connaissance de la demande de classement en
niveau E7 signée par le propriétaire le 22/04/2022.

Au regard des éléments transmis :

- Eclairage moyen horizontal : 142 Lux
- Rapport Emini/Emaxi : 0.37.
- Facteur d'uniformité : 0.51.

La C.R.T.I.S propose un classement de l'éclairage de cette
installation en niveau E7 jusqu'au 10/05/2024.

QUOI DE 9 À LA TECHNIQUE ?

Evaluation des Productions culturelles de l'Opération FFF

« Foot à l'Ecole » saison 2021/2022

Comme chaque année, le District accueillait le **Judi 14 avril 2022**, le **jury départemental** d'évaluation des productions culturelles de **l'opération FFF « Foot à l'Ecole »**.

Sur les 73 classes inscrites sur le dispositif, 2 classes seulement ont répondu présentes en envoyant leur production culturelle afin de concourir cette année : 2 productions uniquement statiques (production manuelle de la classe) et donc aucune au format dynamique (production vidéo). Résultat décevant au regard du nombre de classes inscrites, mais compréhensible contenu des conditions sanitaires et des difficultés rencontrées par les enseignants dans la mise en place des activités sportives sur les 3/4 de l'année scolaire.

Le jury était composé de représentants issues de la D.S.D.E.N. 78, de l'U.S.E.P. 78 et du District des Yvelines de football, tous membres de la Commission mixte Départementale « Foot à l'Ecole ».

Le concours de cette année scolaire avait pour thème : « **du(de la) joueur(se) citoyen(ne) à l'éco-citoyen(ne)** », dans le contexte du Championnat d'Europe de football féminin organisé en Angleterre en juillet 2022, il s'agira de montrer comment le football et l'environnement peuvent s'associer en termes d'apprentissages liés aux valeurs, aux pratiques, aux règles et aux rôles sociaux du football.

La grille d'évaluation comprenait plusieurs critères : le respect de la thématique : « du(de la) joueur(se) citoyen(ne) à l'éco-citoyen(ne) » ; l'originalité de la production statique ; la présentation de la production : lisible, compréhensible... ; l'animation sportive associée : pratique du football en mixité... et enfin l'implication : la participation des élèves à la réalisation.

Un seul lauréat départemental fut donc désigné sur la production Statique :

- **la classe de CM1 de Mme Audray CIPOIRE de l'Ecole du Poirier Saint Martin à Montigny-le-Bretonneux**

⇒ Pour voir la production statique : [cliquez-ici](#) !

Pour bien comprendre la signification de cette production, il convient d'intégrer la notion suivante : La production fait référence à un tableau de **Delacroix**.
[Cf. cliquez-ici](#) !

L'indice est dans le titre en fait : « l'éco-citoyenneté guidant les footballeurs(ses) » (Photo des élèves), fait référence **au titre du tableau : « la liberté guidant le peuple »**.

A l'issue de ce résultat, la classe lauréate a participé au concours Régional Académique le 20 avril dernier et **a été retenue pour**

représenter l'Académie de Versailles à la prochaine étape Nationale.

Et enfin, le jury National a rendu son verdict **le 12 mai 2022** et a désigné [les 2 gagnants \(cf. lien vers les productions lauréates\)](#) qui auront l'opportunité de participer à l'opération « 24 heures avec les Bleues » les 28 et 29 juin. Lors de cette expérience unique qui se déroulera au Centre National du Football situé à Clairefontaine, chaque élève pourra rencontrer les joueuses de l'Equipe de France.

Mais malheureusement **la production Yvelinoise ne fait pas partie des lauréats ! Merci aux 2 classes engagées**, leurs professeurs et les élèves pour la qualité des productions artistiques produites. Les 2 Ecoles se verront récompensées par une dotation FFF en fin d'année scolaire.



